



Parc éolien Canton McNider



L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE ET LA RETOMBÉE ÉCONOMIQUE

389

DB3

Projet de parc éolien Canton MacNider

6211-24-094



L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE



Le parc éolien actuel permet l'intégration de nouvelles éoliennes sans modifier le paysage, soutenu par des études approfondies sur l'impact environnemental. L'expérience acquise depuis l'installation du premier parc en 2014 indique qu'il n'y a pas d'effets négatifs significatifs sur la faune, y compris les orignaux et les chevreuils. Les éoliennes sont situées à une distance suffisante des habitations, minimisant ainsi les nuisances sonores, qui se manifestent sporadiquement en fonction des conditions météorologiques. La population locale s'est habituée à leur présence et les municipalités n'ont pas exprimé de préoccupations majeures concernant ce projet, bien qu'il soit impossible d'affirmer que son acceptation soit unanime. Aucun sondage n'a été effectué, aucun citoyen ou regroupement de citoyens n'a fait part de son désaccord envers ce projet, ceux qui en parlent sont favorables au projet.

Attitudes et valeurs

La transition énergétique vers des énergies renouvelables font que l'acceptation du projet éolien est plus facile.

Création d'emplois :

La construction et l'entretien des éoliennes créent des emplois locaux, à la fois temporaires (construction avec en moyenne 150 emplois) et permanents (maintenance avec 5 à 10 emplois permanents).

Revenus pour la municipalité et les citoyens participants:

Les éoliennes peuvent générer des revenus par le biais de taxes foncières ou de redevances, permettant aux municipalités d'investir dans des infrastructures ou des services publics. Les propriétaires des terrains où sont installées les éoliennes reçoivent généralement des compensations financières (loyers ou redevances) qui leur permettent d'augmenter leur pouvoir d'achat et donc augmenter l'économie locale.

Retombées économiques

Chaque année, les éoliennes rapportent aux municipalités des redevances et des dividendes également selon la production énergétique qui peuvent être destinés en partie à des organismes locaux en vue d'améliorer l'offre de services en loisirs/cultures/sports et l'autre partie en réserve financière pour l'entretien et la réfection des routes, l'achat et la mise à jour d'équipements ou de bâtiments municipaux.

Communication :

Les communications claires, transparentes et bidirectionnelles avec le promoteur et les différents partenaires sur tous les aspects du projet depuis ses débuts font en sorte que le projet a une grande acceptabilité sociale. Le processus participatif a des effets bénéfiques également sur l'acceptabilité du projet.



Tourisme durable :

La présence d'éoliennes peut devenir un atout pour le tourisme, attirant des visiteurs intéressés par les énergies renouvelables et la durabilité, ce qui peut bénéficier à l'économie régionale.

Stimulation de l'économie locale :

Les entreprises en construction et les travailleurs peuvent générer un revenu considérable pour les commerces et services locaux. Les projets éoliens nécessitent des services locaux (restauration, hébergement, matériaux, équipements, etc.)



Le projet peut avoir des retombées économiques favorables pour la région dans son ensemble, créant des emplois et stimulant des entreprises locales, ce qui peut également profiter indirectement aux citoyens des municipalités voisines.



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Le projet peut avoir des retombées économiques favorables pour la région dans son ensemble, créant des emplois et stimulant des entreprises locales, ce qui peut également profiter indirectement aux citoyens des municipalités voisines et également augmenter la vitalité de nos villages et écoles avec la venue de nouvelles familles.

POUR INFORMATION :

Municipalité de Saint-Damase :418-776-2103 ou
stdamase@mrcmatapedia.quebec

Municipalité de Saint-Noël:
418-776-2936 ou
stnoel@mrcmatapedia.quebec

